

Rapport de la Commission d'Apprentissage

CAMARADES,

Comme chaque année à l'Assemblée générale de mai, la Commission présente à votre approbation son rapport pour l'exercice 1934.

De nombreuses mises au point, concernant les élèves et les cours, firent l'objet d'un examen attentif des membres de la Commission.

Les élèves de troisième année présentés aux examens du Certificat d'Aptitudes Professionnelles furent tous reçus ; certes, quelques erreurs de la part du jury d'examen furent-elles profitables à certains élèves. Les critiques apportées par nos représentants à cette organisation nous font espérer une meilleure conception de ces examens pour cette année.

La Commission a mis en application, d'une façon absolue, les bons de travail pour les apprentis passés en troisième année en octobre 1934.

Les résultats ne se sont pas fait attendre, et la production de ces élèves est plusieurs fois supérieure à celle obtenue l'an passé.

Voici un aperçu succinct des travaux exécutés par ces élèves : 50 vibrateurs d'appel, type A-31 bis ; 300 tensiomètres ; 50 vibrateurs, modèle simple ; 25 vibrateurs d'occupations ; 100 dispositifs de protection ; 25 vibrateurs distributeurs ; 25 vibrateurs (Hôtel de ville) ; 100 prises d'essais ; 50 piquets de terre ; grosse commande de pièces détachées pour vibrateurs ; 100 jeux d'outillage pour automatique ; clés diverses pour autocommutateurs ; 100 jeux de flasques pour transformateurs ; 100 prises à 4 lames ; 15 vibrateurs spéciaux pour postes auto-sélectifs ; 300 clés spéciales pour automatiques ; tournevis spéciaux avec clef tube de serrage ; outillage pour appareils de mesures ; pièces détachées (colonnes, goupilles, vis) pour outils fabriqués à l'outillage. Nombreuses commandes de pièces détachées pour multiples, etc., etc.

C'est vous dire, camarades, par ce qui précède, ce que peut être une production rationnellement organisée de nos élèves de troisième année.

Egalement, tous les camarades qui ont approché nos jeunes gens ont reconnu la bonne discipline et la politesse de nos élèves de troisième année.

Certes, ils ne sont pas parfaits, le parfait n'existant pas en ce monde, mais, tels qu'ils sont, ils ont donné des satisfactions à la Commission toute entière, ainsi qu'aux camarades qui avaient de ces élèves sous leur autorité.

Les cours se sont poursuivis normalement ; les élèves ont bien profité des leçons données ; aussi leur bagage théorique et pratique est-il plus élevé cette année, ce qui ne pourra qu'être profitable pour les examens prochains du Certificat d'Aptitudes Professionnelles.

La Commission a été obligée de se séparer d'un jeune élève de première année entré au mois d'octobre ; ce jeune homme avait des incompatibilités physiques à notre métier.

Les subventions ont marqué, cette année, une régression assez sensible. Nous avons obtenu 25.000 francs de l'Enseignement Technique, contre 32.200 francs l'an dernier ; 500 francs du Département de la Seine et 1.500 francs de la Ville de Paris ; ces sommes sont grevées, cette année, d'une taxe spéciale, 12 %, ce qui fait que nous avons touché, de la Ville, 1.320 francs, et 440 francs du Département. Par contre, au titre de taxe d'apprentissage, nous avons reçu, pour cet exercice, 14.512 fr. 30, soit une augmentation de 682 fr. 30, ce qui porte le total reçu à 41.272 fr. 30, soit, contrairement à nos prévisions, une diminution de 6.447 fr. 70 sur les recettes subventions ; cette perte sera largement compensée par les travaux exécutés cette année par nos élèves de troisième année.

La distribution des prix, présidée par notre président, le camarade Briat, assisté des camarades Kempener, président du Conseil, et Delagarde, directeur, remporta un très grand succès.

De nombreuses personnalités des P. T. T. et d'écoles similaires à la nôtre étaient venues assister à cette fête familiale.

Notre camarade Briat remercia tous les donateurs de récompenses, ainsi que tous ceux qui avaient tenu à être présents à cette distribution des prix.

Les élèves ont obtenu les récompenses suivantes :

1^{re} ANNÉE

PEROT : un pied à coulisse et 55 francs de l'Ecole ;
VERGNANGEAL : 25 francs de Briat et 55 francs de l'Ecole ;
BOUDIER : 45 francs de l'Ecole ;
HOTIAUX : 45 francs de l'Ecole ;
MARTINOT : 35 francs de l'Ecole ;
LIENHART : 25 francs de l'Ecole ;
DUBOST : 20 francs de l'Ecole ;
DUBOIS : 25 francs par Briat et 15 francs de l'Ecole.

2^e ANNÉE

FILLON : 70 francs de l'Ecole et « L'Ouvrier mécanicien » offert par l'Amicale.
RUAU : 70 francs de l'Ecole et « L'Ouvrier mécanicien » offert par l'Amicale.
PLENARD : 70 francs de l'Ecole et « L'Ouvrier mécanicien » offert par l'Amicale.
TOUTANT : 70 francs de l'Ecole et « L'Ouvrier mécanicien » offert par l'Amicale.
CHEVALIER : 65 francs de l'Ecole et « L'Ouvrier mécanicien » offert par l'Amicale.
DUSSOUCHET : 65 francs de l'Ecole et « L'Ouvrier mécanicien » offert par l'Amicale.
COURTIN : 35 francs de l'Ecole et « L'Ouvrier mécanicien » offert par l'Amicale.
ANTOINE : 30 francs de l'Ecole et « L'Ouvrier mécanicien » offert par l'Amicale.
DORCHIES : 30 francs de l'Ecole et « L'Ouvrier mécanicien » offert par l'Amicale.

Le programme de l'Ecole a été mis en application de façon méthodique ; les élèves de première et deuxième année sont allés visiter de nombreuses usines, accompagnés de leurs professeurs, ce qui est très profitable à l'enseignement théorique qui leur est fait.

La Commission s'est toujours efforcée de régler au mieux et les intérêts de l'A. O. I. P. et ceux de l'Ecole. A une demande qui a été faite, concernant le déplacement de l'équipe Michot, la Commission a décidé, en accord avec la *Commission du Travail* et le *Conseil*, de placer cette équipe dans l'espace libre où se tenait l'exposition des ouvrages des élèves. Cette concentration ne peut qu'être favorable en cas d'absence de l'un des deux professeurs d'atelier et est très profitable à l'A. O. I. P. qui récupère ainsi un espace assez grand permettant d'agrandir sérieusement l'équipe de l'Automatique et réduisant également les frais de l'Ecole, pour le plus grand profit de tous, sans nuire aucunement et à l'harmonie et au rendement des élèves de l'Ecole d'Apprentissage de l'A. O. I. P.

A cette assemblée, vous aurez deux membres à élire, les deux sortants étant à fin de mandat.

La Commission d'Apprentissage :

G. DUPLESSIS, GRIVOTET, M. HUGELE, LEJONG,
ROLAIN, ROUSSEIL, PLENARD L.
